

CAPITAL INSTITUTIONNEL

Définition

Le *capital institutionnel* regroupe les dispositions politiques, juridiques et institutionnelles en vigueur contribuant à augmenter la production et le bien-être de la population.

Explication

Le capital institutionnel organise donc les relations entre individus et entre les organisations et réduit les incertitudes liées à ces relations. Du point de vue économique, il est un élément facilitateur des activités productives (et en ce sens un capital) ; du point de vue social, il facilite aussi les relations entre individus ou entre *groupes sociaux* et élève donc la confiance entre individus et entre groupes sociaux et, par-là, renforce l'ordre social.

On distingue parfois les *institutions formelles* (notamment les règles de droit et les institutions juridiques) **et informelles** (normes et *valeurs*, pratique habituelles, traditions) qui favorisent les activités de production, d'échange et de répartition des richesses créées.

Indicateurs

Il n'existe pas d'indicateur quantitatif d'une notion qui met plutôt en valeur la qualité des *institutions* plutôt que leur quantité ou leur énumération.

Tendances

Le *capital institutionnel* regroupe des réalités très diverses qu'il faudrait suivre l'évolution de multiples dispositions ; il n'est pas possible d'en dégager des tendances.

Enjeux

- Les **formes de capital institutionnel** sont-elles les mêmes dans chaque pays ? Sont-elles efficaces de partout ? Par exemple, on peut penser (aujourd'hui ...) que, dans les anciens pays de l'Est, passés d'une économie planifiée à une économie de *marché*, c'est la création d' *institutions* juridiques qui règlement les échanges et le droit de propriété individuel qui auraient du être prioritaires.
- Dans les pays en guerre, on peut penser que ce sont des **organismes démocratiques** de résolution des conflits qui peuvent être essentiels.
- Dans les pays très développées, ce sont les institutions qui favorisent la recherche et **le progrès technique** qui peuvent être fondamentaux.
- Dans des pays qui connaissent un **creusement des inégalités** lié au fonctionnement du **marché du travail** et des marchés financiers, ce sont les institutions de **protection sociale** et la nature du système fiscal (plus ou moins redistributif) qui doivent être adaptées.
- Le capital institutionnel peut-il être source de bien-être uniquement pour ses **avantages économiques** ? On peut penser aussi qu'en lui-même, directement, il peut améliorer le bien-être de la population. Ainsi, lorsque les règles sont élaborées par tous, chacun se sent écouté et les règles apparaissent plus légitimes mieux acceptées ce qui évite, pour parler comme Durkheim, l' *anomie*.

Erreurs Fréquentes

- Croire que le *capital institutionnel* forme un tout alors que ce sont ses caractéristiques propres à un pays qui sont importante. Il faut donc toujours préciser les raisonnements et détailler l'argumentation quand cette notion est utilisée.

Sources : d'après <http://ses.webclass.fr/> (+ mise à jour et modifications)